



CLUB LOISIRS ET CULTURE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
3 CHEMIN DES DAMES  
37270 ATHEE SUR CHER

**PROJET PEDAGOGIQUE  
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS  
3-12 ANS**

**ALSH  
MERCREDI  
VACANCES**

**2022-2023**

**Organisateur** : CLUB LOISIRS ET CULTURE

**Direction** : Me DEL RIO Carine

## SOMMAIRE

Préambule.....	3
Que dis la législation ? .....	4
Les projets au cœur de nos démarches éducatives .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
C'est quoi un accueil Mercredi et vacances .....	8
1) La structure Accueil de loisirs.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2) Les locaux de l'accueil de loisirs .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3) Fonctionnement des accueils.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4) L'encadrement.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5) Objectifs globaux de l'équipe éducative .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6) Rôles de l'animateur.....	15
7) Rôles du personnel de service et d'entretien .....	17
8) Rôles de la direction .....	17
9) Préparation des animations et des séjours -Evaluations .....	19
10) Rythme des différents temps d'accueil.....	20
Rythme d'un mercredi :.....	20
Rythme pendant les vacances scolaires : .....	22
11) Caractéristiques du public accueillis .....	24
Les petits : 3-6 ans .....	24
Les plus GRANDS : 6-8-11 ans.....	27
Conclusion sur le publics accueilli .....	28
12) Participation des enfants et des familles .....	29
13) Information et communication .....	31
14) Règle de sécurité et Santé.....	32
15) Objectifs et moyens du projet pédagogique.....	34
16) Choix prioritaires à intégrer aux projets d'animations .....	43
17) Evaluation des projets .....	44
ANNEXE :.....	44
Fiche Evaluation.....	45
FICHE DE PROJET .....	46

## PREAMBULE

### L'ENFANT AU CŒUR DE NOS PROJETS :

Notre travail, nos objectifs, nos réflexions auront toujours comme élément moteur « l'enfant ».

*« L'enfant doit être au cœur de nos préoccupations ;  
L'enfant est au cœur de nos choix ;  
L'enfant sera le cœur de notre avenir »*

Plusieurs citations, nous semble importante à intégrer à ce projet :

*« L'enfance est le sommeil de la raison » J.J Rousseau*

*« Un enfant est pour moi la source vive de ma vie » Henry Bataille*

*« Chaque enfant qu'on enseigne est un Homme qu'on gagne » Victor Hugo*

*« L'éducation est pour l'enfance ce qu'est l'eau pour une plante » La Rochefoucauld-Doudeauville*

### QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT :

« Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable »  
Art 1 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

#### **CIDE - Article 31**

- « .Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.
2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité »

### LA NOTION DE PROJET :

Un projet c'est :

- « le but que l'on se propose d'atteindre » (Larousse.fr)
- « Ce que l'on a l'intention de faire » (Larousse 2001)

**FAIRE UN PROJET, C'EST DECIDER CE QUE L'ON VA FAIRE, POURQUOI ON VA LE FAIRE ET COMMENT ON VA LE FAIRE.**

« Le projet, c'est le brouillon de l'avenir. Quelquefois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons » (J Renard)

Le travail de l'équipe éducative a pour objectif de se poser un certain nombre de question afin de savoir ce qui peut être fait, pourquoi il faut le faire, comment le faire et s'assurer que l'on a bien répondu à nos objectifs.

Un projet ne peut se faire seul donc le projet pédagogique sera élaboré en commun avec l'ensemble de l'équipe et s'affinera au fil du temps.

Le projet pédagogique n'est pas à percevoir comme un simple document administratif obligatoire et rébarbatif.

Il s'agit avant tout d'un outil de référence destiné à cadrer et garantir une action de qualité et à se recentrer et même s'inspirer dans les moments de doute ou de perte de vitesse.

**Le lire et se l'approprier c'est s'assurer une action allant dans le sens du bien être de l'enfant.**

## QUE DIS LA LEGISLATION ?

Notre activité est réglementée par le Code de l'action sociale et des familles - Article .L. 227-1 à 12 et R. 227-1 à 30 : Protection des mineurs accueillis hors du domicile parental à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs

« Constitue les accueils sans hébergement, l'accueil de loisirs de 7 à 300 mineurs en dehors d'une famille, pendant au moins quatorze jours consécutif ou non au cours d'une même année sur le temps extrascolaire ou périscolaire pour une durée minimale de 2 heures par journée de fonctionnement. Il se caractérise par une fréquentation régulière des mineurs inscrits auxquels il offre une diversité d'activités organisées... »

### **Les accueils collectifs de mineurs (ACM) à caractère éducatif (art. L227-1 du CASF)**

- Il s'agit de modes d'accueil destinés à accueillir pendant les vacances et hors temps scolaire les enfants et les jeunes âgés de moins de 18 ans pour leur permettre de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente ;
- Ils sont réglementés par l'Etat ;
- Ils peuvent être organisés par des personnes morales, des groupements de fait ou par une personne physique contre rétribution ;
- Ils sont organisés autour d'un projet éducatif propre à chaque organisateur et d'un projet pédagogique propre à chaque équipe d'encadrement ;
- Ils sont encadrés par un personnel qualifié.

A la suite d'un aménagement de la réglementation, on distingue aujourd'hui sept types d'accueil répartis selon trois catégories (art R227-1 du CASF)

### **Les accueils sans hébergement**

- l'accueil de loisirs (ex centre de loisirs ou centre aéré) est organisé pour 7 à 300 mineurs et fonctionne pendant le temps extrascolaire ou périscolaire au minimum 14 jours par an, pour une durée minimale de deux heures par journée de fonctionnement. Il se caractérise par une fréquentation régulière des mineurs inscrits auxquels il offre une diversité d'activités organisées ;
- l'accueil de jeunes est organisé pour 7 à 40 mineurs âgés de 14 à 17 ans et fonctionne au minimum 14 jours par an. Il est destiné à répondre à un besoin social particulier explicité dans le projet éducatif.

**L'ACCUEIL DE LOISIRS S'ADRESSE A TOUS LES ENFANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BLERE VAL DE CHER.**

## **LES PROJETS AU CŒUR DE NOS DEMARCHES EDUCATIVES**

### **LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL COMMUNAUTAIRE (PET COMMUNAUTAIRE)**

Un projet éducatif territorial communautaire a été validé par les élus communautaires en 2015.

Les principaux objectifs du projet éducatif territorial sont :

- **Prendre en compte chacun et l'accompagner vers son autonomie et la responsabilisation**
  - Permettre à toutes les familles d'accéder facilement aux informations en fonction de leurs besoins
  - Etre à l'écoute des attentes et besoins des familles
  - Accueillir individuellement l'enfant et sa famille dans toutes les structures du territoire
  - Prendre en compte le rythme des enfants et des jeunes pour proposer des actions adaptées
  - Privilégier les actions dans lesquelles les jeunes sont acteurs
  - Accompagner les familles sur les fonctions parentales, leurs droits et devoirs
- **Susciter l'intérêt, l'engagement et l'implication**
  - Favoriser la participation des familles, des personnes à la vie des structures et des associations
  - Valoriser les compétences et savoirs faire des usagers
  - Valoriser les actions des structures dans le domaine de la participation
- **Favoriser le vivre ensemble**
  - Favoriser la mise en place d'action permettant la rencontre, la mixité sociale, l'échange et l'intergénérationnel
  - Accompagner l'ensemble des publics à accéder aux actions collectives
  - Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire
- **Développer l'offre d'accueil et de loisirs et la rendre accessible sur tout le territoire**
  - Identifier les besoins non couverts sur le territoire
  - Chercher à diversifier l'offre de loisirs en s'appuyant sur les structures locales
  - Veiller à assurer une continuité de l'offre de la tranche d'âge 0-18 ans
  - Promouvoir l'offre existante et accompagner les familles vers cette offre
  - Identifier les demandes, attentes et développer l'offre 11-18 ans sur l'ensemble du territoire
  - Mettre en place une politique tarifaire d'accessibilité aux jeunes

### **LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE ATHEE SUR CHER – RYTHME EDUCATIF (PEDT)**

Le PEDT présentait l'organisation scolaire et périscolaire qui était mis en place à la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs sur Athée sur Cher. Depuis 2018 avec la fin des TAP par dérogation municipale ce PEDT n'a pas été renouvelé.

### **LE PROJET EDUCATIF (PE)– ORIENTATION EDUCATIVE DE L'ASSOCIATION**

#### **QU'EST-CE QU'ON PROJET EDUCATIF :**

« Document élaboré par la personne physique et morale organisant l'accueil de mineurs dans des centres de vacances et des centres de loisirs sans hébergement »

« Il définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent les centres de loisirs et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci »

Par ce projet, nous souhaitons affirmer que les accueils de loisirs ne se limitent pas à garder et surveiller les enfants ! Une devise porte maintenant l'association : « **Créer ensemble le mode d'accueil qui nous ressemble** ».

## **OBJECTIFS FIXES PAR LE PROJET EDUCATIF :**

### **1/ INSTALLER UN CADRE DE VIE BIENVEILLANT**

1. Assurer un accueil adapté auprès des familles et des enfants
  - a. Faciliter l'accueil de l'enfant en organisant un premier accueil attentionné et individualisé des familles
2. Construire un cadre structurant qui permet à chaque enfant de le comprendre dans le respect de son rythme et de ses besoins
  - a. Prendre en compte le vécu des enfants et des familles dans les projets pédagogiques
  - b. Adapter les espaces et les rythmes de façon à répondre aux besoins des enfants accueillis

### **2/ FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET LA CONSTRUCTION DE LA PERSONNALITE**

1. Stimuler les divers modes d'expression de l'enfant et de l'adolescent par le biais de la parole, du corps, de l'art et du langage
  - a. Stimuler de façon harmonieuse, la dimension mentale, corporelle et affective de chaque enfant et adolescent;
  - b. Eveiller l'enfant dans sa globalité;
  - c. Réduire les inégalités de genre;
2. Favoriser la découverte de soi à travers des activités individuelles mais également collectives
  - a. Accentuer l'importance de l'autre dans la construction de chacun
  - b. Favoriser l'expérimentation de la richesse du collectif
3. Respecter les différences, les rythmes, les envies et les besoins de chacun tout en stimulant l'expérimentation
  - a. Permettre l'expression des besoins de chacun;
  - b. Accepter et respecter le besoin de certains enfants de s'isoler un peu du groupe à certains moments de la journée;

### **3/ FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE DANS UN COLLECTIF OU LA PLACE DE CHACUN EST RECONNUE ET RESPECTEE**

1. Permettre à l'enfant de comprendre que le groupe peut être une force
  - a. Dans une perspective de développement de soi, prendre en compte chaque enfant et chaque jeune au sein du groupe.
  - b. Aider l'enfant et le jeune à trouver sa place dans le groupe, faire en sorte que le groupe soit vécu comme une force plutôt que comme une contrainte
2. Construire le groupe ensemble et accompagner l'enfant dans l'acceptation des règles qui le régissent
  - a. Co-construire les règles pour aider à poser l'autorité afin que celle-ci ne soit pas arbitrairement tenue par l'adulte. Élaborées collectivement au fur et à mesure des besoins, les règles sont mieux comprises et acceptées par l'enfant car nécessaires au fonctionnement collectif.

### **4/ Transmettre des valeurs éco-citoyennes**

1. Sensibiliser aux enjeux écologiques
  - a. Renforcer, dès le plus jeune âge, les valeurs de citoyenneté responsable et de respect de l'environnement (au sens large du terme)
2. Favoriser l'implication et la participation des enfants et des jeunes
  - a. Impliquer progressivement les enfants et les jeunes dans leurs choix et la mise en oeuvre des activités du centre en développant la capacité d'exprimer des choix, d'expliquer sa pensée, d'argumenter, tout en respectant la parole de l'autre et développer l'esprit critique

Le projet éducatif de l'association prend en compte les objectifs du projet éducatif territorial tout en tenant compte des besoins, des attentes des familles fréquentant l'association.

## **LE PROJET PEDAGOGIQUE (PP)**

Réglementairement, le projet pédagogique doit préciser notamment :

- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil, et, lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos
- Les modalités de participation des mineurs
- Le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe constituée du directeur mentionné au premier alinéa, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs
- Les modalités d'évaluation de l'accueil
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Il doit permettre de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement, et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble

Le projet pédagogique présente non seulement les objectifs que se fixent le directeur et l'équipe d'encadrement, mais également, les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes du public et des situations rencontrées.

Le projet pédagogique de l'équipe éducative tient compte :

- des objectifs de l'organisateur
- des contraintes et moyens à dispositions
- des attentes du public (parents et enfants)
- des intentions du directeur
- des choix et compétences de l'équipe éducative.

Les objectifs pédagogiques et les objectifs opérationnels sont développés dans le point 13 du sommaire.

## **C'EST QUOI UN ACCUEIL MERCREDI ET VACANCES**

Actuellement, le mercredi est devenu un temps périscolaire car sur le temps scolaire alors que les vacances sont hors période scolaire.

Quand on accueille les enfants le mercredi ou les vacances, ils sont sur du temps libre hors temps ou période scolaire.

Ces accueils ne peuvent se concevoir sans qu'il n'y soit de lien avec l'accueil périscolaire avec son projet pédagogique.

Les enjeux éducatifs sont très proches :

- Des enjeux de territoire
  - Un accueil de loisirs répond à la prise en compte d'un territoire
  - Il contribue au développement de la vie locale, renforce le lien social, améliore la qualité de vie et de relation,
  - Il est pour l'école et la commune, un élément important pour leur pérennité et leur développement
  - Un accueil extrascolaire est un service AUX publics
- Des enjeux sociaux
  - Il répond à un besoin de garde de plus en plus exprimé par les familles qui doit s'adapter aux modes de vie actuel
  - Il concilie la vie de famille avec la vie professionnelle
  - L'accueil extrascolaire répond aussi à une attente des familles qui souhaite occuper le temps libre de leurs enfants
  - C'est un espace de socialisation
  - Il favorise la mixité sociale
- Des enjeux éducatifs
  - Les temps extrascolaires sont des temps pouvant permettre la mise en place de nombreux projets court ou long
  - Cette spécificité doit être prise en compte pour le respect du rythme de vie de l'enfant en cohérence avec l'école, la famille, les temps périscolaire
  - Il doit contribuer à l'apprentissage de la vie sociale et citoyenne et à l'épanouissement de l'enfant



## **1) LA STRUCTURE ACCUEIL DE LOISIRS**

Organisateur : **Club Loisirs et Culture**

Adresse et siège social : 3 chemin des Dames, 37270 Athée sur cher

Téléphone : 02.47.50.27.10

Email : [club-loisirs-culture-athee@orange.fr](mailto:club-loisirs-culture-athee@orange.fr)

Site internet : <http://club-loisirs-culture-athee.com/>

N° d'habilitation : 0370010AP

L'accueil de loisirs est régi par une association loi 1901 administrée par des parents bénévoles.

Suite à la prise de compétence enfance ALSH et jeunesse par la communauté de communes Bléré Val de Cher, la gestion de l'ALSH d'Athée sur Cher a été confié au Club Loisirs et Culture.

Son fonctionnement est annuel selon différents temps d'accueils :

- Le périscolaire matin et soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Les mercredis à la journée
- Les vacances scolaires à la journée (Fermeture entre Noël et le jour de l'an)
- Les séjours accessoires durant les vacances d'été

Depuis la rentrée 2021 et une demande d'extension de l'habilitation, l'accueil de loisirs est habilité pour accueillir au maximum :

	- 6 ans	6/11 ans	TT
Periscolaire	60	70	130
Extrascolaire	40	65	105

Situation géographique, démographique d'Athée :

Athée sur Cher est une commune de 2716 habitants (Insee 2019), située à 18km de Tours, 5km de Bléré. Elle fait partie de la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher (CCBVC).

La commune est composée d'un bourg autour duquel se développe différentes zones pavillonnaires. La commune dispose de commerce de proximité : boulangerie, supérette avec point poste, coiffeur, pharmacie et également une maison médicale.

Des équipements annexes nous permettent d'évoluer en dehors de l'accueil de loisirs : gymnase, complexe sportif, square, salle des fêtes, cour de l'école primaire, bibliothèque...

Athée est une commune excentrée des autres. La commune la plus proche et offrant des possibilités diverses en termes d'activité (piscine...) et commerce est la commune de Bléré.

<b>Population jeune sur Athée sur Cher en 2019</b>			
Tranche Age	Hommes	Femmes	Total
0-14 ans	290	290	580
15-19 ans	91	77	168
<b>Insee 2019</b>	<b>381</b>	<b>367</b>	<b>748</b>

<b>Répartition des enfants selon l'âge et scolarisation(Insee2015)</b>		
Age	Ensemble	Scolarisé
0-1 ans	52	
2-5 ans	150	104
6-10 ans	219	216
11-14 ans	159	157
15-17 ans	117	114
<b>Total</b>	<b>697</b>	<b>591</b>

Pour la rentrée 2022, les élèves sont repartis sur 2 écoles :

- Elementaire – Ecole Germaine Renault
- Maternelle : - La Petite Attegia

### **Scolarisation des enfants sur Athée sur Cher – Rentrée 2022/2023**

<b>Ecole Maternelle « La petite Attégia »</b>	<b>5 classes</b>
Petite section	34
Moyen section	37
Grande section	45
<b>Total</b>	<b>116</b>
<b>Ecole Élémentaire « Germaine Renault »</b>	<b>8 classes</b>
CP	30
CE1	32
CE2	31
CM1	42
CM2	31
<b>Total</b>	<b>166</b>
<b>Total enfant scolarisé</b>	<b>282</b>

## **2) LES LOCAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

En octobre 2002, l'association a prit possession de nouveaux locaux mis à disposition par la commune d'athée sur cher. L'association de la cantine scolaire a prit aussi possession de ces locaux en juin 2003.

Les locaux sont la propriété de la commune et une convention d'utilisation des locaux a été établi entre la commune et la communauté de communes depuis janvier 2013 du fait de la prise de compétence par la communauté de communes. Les charges afférentes aux locaux sont assurées par elles.

Une convention d'objectif et de moyen est signée avec l'association chaque année.

### **Depuis la rentrée 2020 : 4 Sites pour les accueils :**

#### Le « club » :

- une entrée commune avec la cantine avec de nombreux toilettes pour les petits (6), les filles (5), les garçons (4 + 3 urinoirs) mais aussi pour les personnes handicapées (2);
- un couloir avec des portes manteaux et des casiers ;
- un bureau pour la gestion administrative et la rencontre avec les familles ;
- 1 salle de motricité ;
- 1 salle d'activités pour les 3-4 ans avec placard et évier qui est aménagé l'après-midi pour la sieste
- 1 salle d'activités pour les 5-6 ans avec placard et évier
- 1 salle d'activités. Pas de rangement ni d'évier.
- 1 salle coin bibliothèque - Une armoire vidéo est disponible
- 1 salle disposant d'un évier, d'un frigo, d'une cuisinière, de tables permet des activités culinaires, des activités salissantes. C'est aussi le centre de ressource et coin pause des animateurs
- Un espace extérieur clôturé

#### Le « Modulaire Pirouette » :

Nouvelles espaces mis à disposition par la communauté de communes.

Il permet l'accueil des maternels pour une capacité de 40 enfants de moins de 6 ans.

- 1 salle activité de 120m<sup>2</sup>
  - o Un espace sieste au sein de la salle d'activité
  - o Un espace kitchenette
- Toilettes

- Espace vestiaire  
Ce modulaire accueil également le bureau du relais assistante maternelle de l'antenne Bléré.

#### Le « club préados » : 11-14 ans

Bâtiment rénové en 2008/2009 et mise à disposition depuis octobre 2009.

Surface de 115m<sup>2</sup> : grande salle avec coin aménagé et évier  
: Un coin sanitaire  
: Un coin rangement

#### Salle Annexe école

Salle mise à disposition à titre gratuit par la commune.

Surface de 40m<sup>2</sup> : grande salle  
+ sanitaire extérieur de l'école

#### **Sécurité**

Des exercices d'évacuation sont organisés en cours d'année afin d'organiser au mieux les secours en cas de problème et ainsi de former les animateurs aux risques en collectivités.

La dernière commission de sécurité date de 2021.

Le personnel a suivi une formation incendie en 2017.

Formation PSC1 prévue en 2023.

#### **Restauration**

L'association de la cantine scolaire met à notre disposition ses locaux (convention d'utilisation) :

- salles de restauration pour les petits et pour les grands
- sa cuisine avec son frigo et son matériel également le lave vaisselle pour le midi.

Nous utilisons les différents espaces sur :

- o Le mercredi midi
- o Les vacances scolaires midi

En août, il nous faut prévoir une autre organisation afin que les salariés de la cantine puissent faire l'entretien complet des locaux (cuisine, salles, matériels)

Une société de restauration JMG (je mange gastronomique) nous livre les repas qui sont choisis en amont par les enfants présents le mercredi ou sur le temps périscolaire

Un membre du personnel s'occupe le midi de mettre en place le service et de réchauffer les plats livrés.

Certains membres de l'équipe ont suivi une formation HACCP en mai 2012.

#### **Relation avec l'extérieur**

L'accueil de loisirs est un espace éducatif à part entière et doit s'ouvrir sur son environnement extérieur. Il est important que les jeunes connaissent bien son environnement, sa commune pour en devenir un « acteur citoyen » par la suite.

L'équipe éducative se doit de travailler avec l'ensemble des partenaires locaux. Il est important de sortir de « ses murs »

Notre accueil n'est pas la seule structure sur le territoire. Il est important de réfléchir à des projets avec les autres structures. Il semble important pour les structures qu'un dispositif de réseau se met en place sur le territoire.

Depuis fin 2011, un EHPAD a ouvert avec la communauté des filles de la Charité et le département d'Indre et Loire. Cet espace nous permet de mettre en place des projets intergénérationnels. Depuis mars 2014, une animatrice est également présente au sein de l'établissement.

Un foyer d'accueil « Age et Vie » est également ouvert depuis 2020.

Il existe un bassin associatif important, il est important que l'équipe éducative les connaisse afin de pouvoir les intégrer aux projets.

### **3) FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS**

Au fil des années nous avons fait des choix qui ont été orienté au vue des effectifs croissants sur la commune et sur les différents accueils mais aussi dans la volonté de répondre aux besoins spécifiques des enfants et des familles selon le projet de l'association.

#### Organisation des espaces :

Nous avons privilégié une organisation selon des groupes d'âges. Les groupes ne sont pas seulement fonction de l'âge de l'enfant mais surtout de la maturité et de son évolution en autonomie.

Actuellement nous pouvons donc définir 6 groupes d'âge repartit sur les différents sites

3-4 ans	Petite et moyenne section	Dauphin	Modulaire
4-5 ans	Grande section	Lutin 1	Modulaire ou club
6	CP	Louveteau	Club
7-8 ans	CE1-CE2	Noix de coco	Club ou annexe
9-11 ans	CM1-CM2	Pandas	Club ou annexe ou club ados

Depuis le début 2022, à la suite d'un échange avec la communauté de communes et la municipalité d'athée sur Cher et l'association, l'accueil ados 11-15 ans est fermé par manque d'effectif et pour raison financière.

#### Accueil des nouveaux enfants

Les enfants ne connaissant pas les locaux seront guidé la première journée par d'autres enfants qui leurs présenteront la structure ainsi que les règles à respecter afin que le lieu reste un espace de vie collectif

#### Accueil des enfants de 3 ans :

A la rentrée, des enfants de 32 mois scolarisés peuvent être accueillis sur le temps périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires.

Pour ces jeunes enfants, une vigilance accrue est portée en début d'année sur ces besoins affectifs.... Mais aussi dans le soutien à la famille.

Des temps d'adaptation sont également vus avec la crèche « les lucioles » en juin avant l'été.

#### Passage d'un groupe à l'autre, d'une structure à l'autre

Chaque enfant est différent dans sa morphologie, dans son développement moteur et intellectuel, dans ses relations avec les autres.

Seul l'âge ne peut pas être un critère de changement, il faut aussi tenir compte des ses propres évolutions. C'est pour cela qu'en cours d'année, nous voyons en réunion d'équipe si tel ou tel enfant peut changer de groupe ou pas.

Selon notre décision, nous en informons la famille. L'enfant fait un petit essai puis nous voyons avec lui et la famille ce qu'ils en pensent.

### **4) L'ENCADREMENT**

L'équipe est formée d'une direction multi sites, d'animateurs et d'un personnel de restauration et entretien.

Pour assurer un suivi des projets et ainsi permettre une meilleure transmission des informations, une direction adjointe et des animateurs référents seront mis en place.

L'animateur référent est un animateur qui connaît la structure, les enfants, les familles, il peut réagir plus facilement et ainsi répondre plus rapidement

Les animateurs stagiaires peuvent ainsi s'appuyer sur eux. Tout en sachant qu'ils seront évalués sur leurs prises d'initiative, leurs disponibilités, leurs travaux d'équipe.

**Les fonctions exercées par les animateurs nécessitent une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture et l'hébergement fournis dans ce cadre sont intégralement pris à la charge de l'organisateur et ne sont pas considérés comme avantages en nature au sens de la réglementation en vigueur.**

La structure associative permettra à chaque salarié d'accéder à la formation (plan de formation, CPF...)

DIRECTION :

Me DEL RIO Carine – Permanente CDI 35h

Bpjeps loisirs tout public et activité physique pour tous – spécialisation animation et insertion sociale en 2009

BAFD 2002 renouveler en 2020

BAFA 1992

PCS1

Licence des Sciences Sanitaire et Sociale (1996)

Formation sécurité incendie

Formation HACCP 2012

Liste d'aptitude fonction publique territoriale : catégorie B – animateur principal territorial de 2° classe (2021)

DIRECTION ADJOINTE ET ANIMATION :

Permanente CDI 35h

Bpjeps loisirs tout public

ADMINISTRATION ET ANIMATION

Me GOUGEON Christèle –

BAFD en 2009 – renouvellement

BAFA

PSC1

Formation sécurité incendie

Formation HACCP 2012

Son rôle sera de centraliser les informations concernant les inscriptions, de tenir le registre des présences, de fournir les informations en vue de la facturation.

Elle assumera aussi un rôle d'animatrice sur le temps périscolaire matin et soir.

ANIMATION :

Nous veillons à ce que les normes d'encadrements soient respectées (diplômé 50%, stagiaire 30%, non formé 20%)

Tous les saisonniers seront déclarés auprès des services de la SDJEP (SIAM) et de l'URSSAF.

Les stagiaires seront évalués durant leur séjour et un bilan individuel sera fait en fin de séjour.

L'encadrement sera adapté en fonction des effectifs

La formation professionnelle sera un axe d'évolution des salariés au sein de la structure.

AIDE DE CANTINE ET ENTRETIEN DES LOCAUX :

L'agent employé par l'association se charge de l'entretien des locaux et de la préparation des repas.

Durant ces congés elle est remplacée par une personne qui sera formé sur place

**5) LES TAUX D'ENCADREMENT**

L'association appliquera les taux d'encadrement liés à son activités périscolaire (1 animateur pour 10 pour les moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 pour les plus de 6 ans) et extrascolaire (1 animateur pour 8 pour les moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 pour les plus 6 ans).

Pas de plan mercredi donc pas d'allègement des taux d'encadrement.

## **5) UNE EQUIPE EDUCATIVE**

*« Une équipe est une force dynamique, vivante et en mouvement sur laquelle se greffent des personnes pour accomplir une tâche. Les membres d'une équipe déterminent en commun leurs objectifs, émettent des idées, prennent des décisions et oeuvrent collectivement ». (Heller, 1998)*

*« Le travail en équipe ne va pas de soi. Il nécessite un effort personnel et une compétence qui s'acquiert peu à peu à partir d'une volonté de cohésion et d'organisation. Elle repose sur des règles précises qui doivent dans la réalité conduire à impulser une dynamique au groupe. » (Roger Mucchielli)*

L'objectif de travailler en équipe est de réaliser ensemble des tâches précises ; la participation de chacun à ce travail collectif contribue à atteindre un objectif commun à l'équipe.

Le projet pédagogique est là pour définir les axes de travail et de réflexion de l'équipe. Le rôle du directeur est d'être à l'écoute de son équipe et de trancher.

Les domaines de notre implication peuvent être les suivants et ils seront adaptés en fonction des âges et des possibilités de chaque enfant :

Cognitifs : Qui concerne les moyens et mécanismes d'acquisition des connaissances

- Participer à la construction de l'identité, de la personnalité de l'enfant en lui assurant sécurité et bien-être.
- Faire découvrir l'environnement adjacent (vie et dynamique de la commune, loisirs de proximité...)
- Développer leur sens de la création, de la participation, et de l'implication dans le quotidien du centre au travers de responsabilités diverses

Affectifs :

- Assurer la vie en collectivité, la convivialité entre les enfants et l'encadrement
- Développer les capacités de l'enfant à s'exprimer en groupe et à communiquer avec les autres enfants
- Favoriser les liens Parents/Enfants ; Enfants/Enfants ; Enfants/Equipe, Equipe/Parents
- Permettre aux enfants de se retrouver dans un cadre de « Temps Libre et de Loisirs », de « Vivre ensemble »
- Etablir un lien de confiance réciproque

Psychomoteur :

- Tenir compte du rythme biologique et des capacités physique de chaque groupe d'enfant et de chaque enfant
- Favoriser la curiosité gestuelle, corporelle et intellectuelle (activité récréatives, ludiques et créatives, expression corporelle)

Dynamique locale :

- S'intégrer à la vie de la commune d'Athée et la faire participer par l'intermédiaire des enfants
- Offrir la possibilité aux parents qui travaillent ou pas et surtout aux enfants d'occuper leurs temps libre et ainsi de l'enrichir

Le séjour devra être « *une Aventure vers l'Autonomie* » où l'enfant pourra prendre des initiatives et exploiter son imaginaire sous le regard intentionné et attentionné de l'encadrement.

**L'ANIMATEUR EST PORTEUR DU PROJET QU'IL S'EST FIXE, C'EST A LUI DE LE FAIRE VIVRE AU TRAVERS DE DIFFERENTS MOYENS ET DE SE REMETTRE EN QUESTION VIS-A-VIS DE SON EVOLUTION**

## **6) ROLES DE L'ANIMATEUR**

L'animateur est un adulte, responsable des enfants que l'on lui confie, pendant l'ouverture du centre de loisirs, donc pendant la menée de ses activités. Sa mission consiste à prendre en compte les désirs formulés par les enfants, pour animer ses vacances dans des conditions optimales.

Les relations avec les différents acteurs est primordiale pour que le projet se déroule dans de bonne condition.

### **- Avec la direction**

- respecter le présent projet pédagogique
- s'informer des réglementations en vigueur
- faire état de ses activités et de toute évolution (au travers de son planning d'activité)
- communiquer les problèmes rencontrés avec les familles, enfants, l'équipe
- prévoir sa liste de matériel
- préparer ses journées d'animation (au travers d'une fiche de séance)
- évaluer le déroulement des animations au travers les objectifs du projet pédagogique.

### **- Avec l'équipe**

- être à l'écoute
- être inspirées par les notions de respect mutuel, d'entraide, de tolérance et de confiance
- faire preuve d'analyses
- être organiser
- prendre des initiatives
- communiquer et partager ses idées
- être disponible pour préparer, faire des bilans, ...

Une journée de travail est fatigant, les relations peuvent s'en ressentir. Il est important que chacun puisse prendre suffisamment de recul.

### **- Avec les enfants**

- Etre un référent. Un point de repère pour les enfants.
- Etre à l'écoute
- Adapter ses activités à la capacité de chaque enfant, à son rythme de vie
- Répondre aux attentes des enfants au travers de ses activités, jeux,...
- Assurer une stabilité du groupe en étant attentif à chaque enfant, en fixant des règles simple
- Permettre à chaque enfant d'exprimer ses craintes, ses envies...
- Assurer la sécurité de chaque enfant et du groupe (sécurité morale, physique et affective)
- Permettre à l'enfant d'évoluer individuellement (responsabilité, tâches...)
- Aménager son lieu d'activité, d'accueil afin de stimuler son bien-être, sa curiosité, son imaginaire
- Permettre les échanges entre les enfants d'âges, d'origine,... différents

L'animateur n'est ni un parent, ni un enseignant, ni un copain, ni un policier. Il a pour mission d'être un acteur de plus dans sa vie d'enfant qui lui permettra de grandir.

### **- Avec les familles**

- les rassurer
- être à leur écoute
- répondre à leurs questions
- les informer du déroulement de la journée, du menu et goûter
- les informer des activités et sorties prévues
- s'informer des cas particuliers
- savoir collaborer avec les familles.

### **- Avec les intervenants :**

- Reste le référent du groupe
- Facilite la relation entre l'intervenant et le groupe
- Motive les enfants
- Assure un soutien éducatif en travaillant avec l'intervenant

Dans le cadre de la formation BAFA, les objectifs de la formation doivent préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs
- construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective
- participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.



## **7) ROLES DU PERSONNEL DE SERVICE ET D'ENTRETIEN**

Le personnel technique fait partie intégrante de l'équipe.

Il a en charge le bon fonctionnement matériel du centre au travers l'entretien des locaux (salle, sanitaire, cuisine), la préparation des repas.

Ce travail « fastidieux » doit être rendu aussi agréable que possible par le reste de l'équipe.

Il participera autant que possible aux réunions de bilan.

## **8) ROLES DE LA DIRECTION**

Les différentes relations sont essentielles pour la bonne organisation de l'accueil et primordiale pour une bonne cohésion d'équipe.

### **Avec l'association**

- gérer et assurer le bon fonctionnement du centre (administratif, financier...)
- informer du recrutement
- informer de la fréquentation du centre (effectif, âges)
- déclarer le séjour
- accueillir et informer les inspecteurs, les membres de l'association et élus locaux...
- avertir d'une absence
- posséder tous les documents obligatoires et savoir les utiliser
- informer des problèmes rencontrés
- faire une évaluation de ce séjour et un bilan général

### **Avec les familles**

- informer du fonctionnement de l'association, des tarifs et de la marche à suivre pour inscrire les enfants
- rassurer en présentant l'équipe d'animation
- informer des sorties prévues
- « rapporter » le déroulement de la journée
- prendre des mesures particulières lorsqu'il y a des conflits

### **Avec les animateurs**

- informer et expliquer la réglementation
- avoir un rôle formateur
- partager ses idées
- communiquer des informations
- informer de problèmes familiaux concernant les enfants si les répercussions sont inévitables
- informer de leurs responsabilités civiles et morales
- planifier et organiser les plannings d'activité fournis aux animateurs selon les possibilités financière, structurelle et matérielles
- être disponible
- gérer les stocks de matériel
- Assurer la bonne gestion de la pharmacie
- animer, gérer, coordonner, dynamiser le travail en équipe

### **Avec les enfants**

- être attentif à leur envie, à leur besoin, à leur rythme, à leur problème
- jouer, partager, échanger avec lui, avec eux
- faire preuve d'autorité si besoin est -
- avoir un rôle éducatif et pédagogique
- éduquer les enfants aux valeurs (politesses, citoyenneté, solidarité...)

### **Avec les partenaires, le réseau local**

- rencontrer, solliciter des partenaires, des intervenants
- Accueillir
- Se tenir informer des réglementations en vigueur, des évolutions extérieurs

## **9) PREPARATION DES ANIMATIONS ET DES SEJOURS -ÉVALUATIONS**

En début d'année le mois de septembre permet de fixer les objectifs et les projets qui seront à mettre en œuvre durant l'année. Les réunions d'équipe sont plus axées sur le travail de recherche, de définition des objectifs, de détermination des échéanciers.

Durant l'année scolaire :

Les animateurs se rencontreront :

- Pour le périscolaire et mercredi : au moins 1 fois par semaine le lundi matin
- Pour les vacances scolaires : au 2 à 3 fois avant le séjour

Ces temps de travail doivent permettre de :

- Faire le point sur la semaine à venir : projet en cours, besoin de matériel, échangé sur les pratiques professionnelles
- Discuter des enfants et des familles
- D'anticiper les projets, les animations annuelles
- D'évaluer notre travail et nos projets – Travail d'équipe

Pour les petites vacances du fait d'avoir du personnel vacataire, les temps de préparation et de bilans ont pour objectifs :

- de présenter les différents membres de l'équipe, de l'association
- de répartir les animateurs par rapport aux groupes d'âge
- de présenter les locaux et les différents espaces d'activités possibles
- d'élaborer le projet pédagogique et de fixer les objectifs retenus par chaque groupe et d'envisager les moyens utilisés pour les mettre en œuvre
- d'élaborer le projet d'animation : moyens mis en œuvre, sortie, animation spécifique, intervenant
- d'organiser la vie de groupe : équipe (roulement accueil, pause...)
- de rappeler les règles de sécurité

Durant les séjours vacances, un bilan par semaine est organisé afin de permettre de resituer les différentes animations mais aussi de faire le point avec les équipes. En fin de séjour, un bilan général est fait afin d'évaluation les actions mise en place, les points à travailler sur le reste de l'année.

## 10) RYTHME DES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL

### RYTHME D'UN MERCREDI :

- 7h15-9h : **Accueil du matin** : arrivée échelonner des parents, des enfants, des animateurs  
: Préparation et vérification si sortie ou animation spécifique  
: Accueillir l'enfant et ses parents,
- les rassurer sur sa journée en lui rappelant avec qui est l'enfant et ce qu'il va faire (planning, sortie...)
  - prendre en note les renseignements fournis par les parents (retour sur la veille, remarques particulières, information concernant l'enfant (petit déjeuner, nuit, maladies...))
  - Vérifier si l'enfant a apporté le nécessaire pour la sortie (casquette, gourde, sac à dos, imperméable, maillot de bain...)

C'est un **temps d'échange** important avec les familles : en terme d'information, de renseignement, de dissipation des craintes. C'est le petit « Au Revoir » de la journée

: **Aménager les espaces** (salles) avec diverses activités (coin jeux, coin lecture, coin coloriage, coin activité)

- 9h : **Animation**  
: **Présentation de la journée** (par l'équipe à son groupe)
- sortie, dernière vérification
  - animation : planning (manuelle, d'expression, de jeux, intervenants...)

C'est un premier **temps d'information** qui peut se faire autour d'une collation, d'une réflexion, d'une animation

C'est un **temps d'échange** avec l'enfant, avec le groupe sur le séjour et son déroulement, sur l'avancé du projet, sur des particularités

C'est le **temps d'animation** donc de découverte, de création, de responsabilisation...

Rappeler l'importance **d'aller aux toilettes** (accompagner les plus petits) et **de boire** régulièrement.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de l'âge, à la maturité de l'enfant et de son rythme, les activités sont proposées en fonction de l'âge de l'enfant.

A cette fin, 3 groupes d'âge sont mis en place : 3-5 ans, 5-8 ans, 8-12 ans.

Selon l'évolution de l'enfant, il pourra en cours d'année passé dans un autre groupe.

Un projet particulier, une activité particulière permettra d'envisager ce passage.

- 11h30 : **rangement** et jeux extérieur ou intérieur  
C'est un temps collectif (animateur, enfants, groupes).  
Au niveau rythme, l'enfant a besoin **d'évacuer son énergie** physique qui a pu être accumulé durant une activité. Cette évacuation peut se faire autour de jeux, de ballade...  
Assuré le bien-être du groupe au travers de son milieu (rangés), au travers de l'individu (détendu)

- 11h30 : **Repas pour les petits**. Auparavant emmener les enfants aux toilettes (pipi et lavage des mains)

- 12h : **Repas pour les moyens et les grands**

#### Le Repas :

C'est un temps d'échange, de rencontre, d'explication avec les enfants

C'est un temps de relâchement, de détente

Faire participer les enfants : pain, eau à distribuer à remplir. A la fin du repas, rassembler les assiettes-verres et couverts

Se laver les mains et la bouche après le repas

La présence de l'animateur favorise la discussion dans le respect de l'autre.

- 12h30 : **Retour au calme** pour les petits et gestion **du temps de la sieste**  
 C'est un temps un peu maternel ou paternel où l'enfant va apprécier ce moment au travers de petit jeu, d'histoire, de musique.  
 C'est un temps de repos (cérébrale, moteur, affectif...). Elle doit être bienfaitrice.
- 13h-13h30 : **temps calme et de jeux** pour les moyens et les grands  
 C'est un temps de repos également qui peut se faire autour de lecture, de musique, de jeux, d'isolement, de discussion
- 13h30-17h : **animation**  
 C'est un nouveau temps de concrétisation d'un projet, de découverte d'un projet  
 C'est un temps d'animation
- 16h : **goûter**  
 C'est un temps collectif qui peut se faire en petit groupe ou en grand groupe  
 Les enfants peuvent aider à la préparation et à la mise en place, au rangement
- 17h-18h45 : rangement, accueil des parents, départ échelonner des enfants et animateurs  
 C'est un temps collectif où chacun à sa part de responsabilisation (rangement, remise en état des salles et du matériel, signalements particuliers...)  
 C'est un temps privilégié comme le matin avec les familles car elles ont parfois plus de temps pour discuter, pour prendre des nouvelles.  
 C'est pour les animateurs le moment pour signaler, pour informer les familles du déroulement de la journée de leur enfant  
 S'assurer que l'enfant qui part a rangé son activité du moment.

Selon les activités, les sorties, la météo toutes les modifications sont possibles.

D'autres activités sont proposé aux enfants par d'autres association : musique, football, catéchisme, judo, tennis...l'enfant peut s'y rendre à partir du moment où la famille a signé une décharge

## RYTHME PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

7h15-9h club

8h-9h pirouette : **Accueil du matin** : arrivée échelonner des parents, des enfants, des animateurs

: Préparation et vérification si sortie ou animation spécifique

: Accueillir l'enfant et ses parents : mettre *en place l'accueil Jus d'orange/Café*.

- les rassurer sur sa journée en lui rappelant avec qui est l'enfant et ce qu'il va faire (planning, sortie...)
- prendre en note les renseignements fournis par les parents (retour sur la veille, remarques particulières, information concernant l'enfant (petit déjeuner, nuit, maladies...))
- Vérifier si l'enfant a apporté le nécessaire pour la sortie (casquette, gourde, sac à dos, imperméable, maillot de bain...)

C'est un **temps d'échange** important avec les familles : en terme d'information, de renseignement, de dissipation des craintes. C'est le petit « Au Revoir » de la journée

: **Aménager les espaces** (salles) avec diverses activités

- coin jeux libre, jeux de société,
- coin lecture : une petite bibliothèque est aménagée
- coin coloriage : dans chaque salle, un chariot permet à l'enfant de disposer de crayon, feutre, ciseau, colle, feuille
- coin activité : l'animateur prépare son activité et la propose et l'adapte. L'activité peut-être à long terme ou à court terme et s'inscrire dans un projet particulier avec un groupe.

: Si une activité particulière est menée. Faire en sorte de la proposer au enfant et de l'adapter à son âge. L'activité devra prendre en compte la fréquentation de l'enfant.

Elle est également fonction de la disponibilité de l'animateur.

C'est un temps de réveil en douceur

C'est un temps calme avec des activités calmes

Les enfants peuvent circuler d'une activité à l'autre sans déranger ceux qui souhaitent finir leur activité ou rester dans le calme

L'animateur est disponible pour lire une histoire, lancer et participer à un jeu de société en expliquant et contrôlant les règles.

9h

: **Animation**

**Quoi de neuf** : Présentation de la journée (par l'équipe à son groupe)

Sortie, dernière vérification

Animation : planning (manuelle, d'expression, de jeux, intervenants...)

C'est un premier **temps d'information** C'est un **temps d'échange** avec l'enfant, avec le groupe sur le séjour et son déroulement, sur l'avancé du projet, sur des particularités

C'est le **temps d'animation** donc de découverte, de création, de responsabilisation...

Rappeler l'importance **d'aller aux toilettes** (accompagner les plus petits) et **de boire** régulièrement.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de l'âge, à la maturité de l'enfant et de son rythme, les activités sont proposées en fonction de l'âge de l'enfant.

A cette fin, 3 groupes d'âge sont mis en place : 3-4 ans, 5-7 ans, 8-12 ans.

Selon l'évolution de l'enfant, il pourra en cours d'année passé dans un autre groupe.

Un projet particulier, une activité particulière permettra d'envisager ce passage.

11h30

: **rangement** et jeux extérieur ou intérieur

C'est un temps collectif (animateur, enfants, groupes).

Au niveau rythme, l'enfant à besoin **d'évacuer son énergie** physique qui a pu être accumulé durant une activité. Cette évacuation peut se faire autour de jeux, de ballade...  
Assuré le bien-être du groupe au travers de son milieu (rangés), au travers de l'individu (détendu)

11h30 : **Repas pour les petits.** Auparavant emmener les enfants aux toilettes (pipi et lavage des mains)

12h : **Repas pour les moyens et les grands**

**Le Repas :**

C'est un temps d'échange, de rencontre, d'explication avec les enfants

C'est un temps de relâchement, de détente

Faire participer les enfants : pain, eau à distribuer à remplir. Ils pourront se servir seul.

A la fin du repas, rassembler les assiettes verres et couverts

Se laver les mains et la bouche après le repas

La présence de l'animateur favorise la discussion avec le respect de l'autre.

12h30 : **Retour au calme** pour les petits et gestion **du temps de la sieste**

C'est un temps un peu maternel ou paternel où l'enfant va apprécier ce moment au travers de petit jeu, d'histoire, de musique.

C'est un temps de repos (cérébrale, moteur, affectif...). Elle doit être bienfaitrice.

13h-14h : **Temps calme et de jeux** pour les moyens et les grands

C'est un temps de repos également qui peut se faire autour de lecture, de musique, de jeux, d'isolement, de discussion

14h-17h : **animation**

C'est un nouveau temps de concrétisation d'un projet, de découverte d'un projet

C'est un temps d'animation

16h : **bilan** – temps d'expression des enfants et des animateurs.

Objectif : faire le point de la journée et de la suite du séjour

16h30 : **goûter**

C'est un temps collectif qui peut se faire en petit groupe ou en grand groupe

Les enfants peuvent aider à la préparation et à la mise en place, au rangement

Cela peut-être un temps d'échange sur le vécu de la journée.

17h-18h45 : rangement, accueil des parents, départ échelonner des enfants et animateurs

C'est **un temps collectif** où chacun à sa part de responsabilisation (rangement, remise en état des salles et du matériel, signalements particuliers...)

C'est **un temps privilégié** avec les familles car elles ont parfois plus de temps pour discuter, pour prendre des nouvelles.

C'est pour les animateurs le moment pour signaler, pour informer les familles du déroulement de la journée de leur enfant

S'assurer que l'enfant qui part a rangé son activité du moment.

Pour les mini séjours, les rythmes et l'organisation est revu dans un projet pédagogique spécifique rédigé au moment de l'été.

Selon les activités, les sorties, la météo toutes les modifications sont possibles.

## **11) CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLIS**

### **LES PETITS : 3-6 ANS**

C'est une époque où il a tout à apprendre : à parler, à marcher, à manger seul, à respecter les interdits, à prendre en compte de ses limites.... L'adulte a à cet âge l'Avenir de l'enfant.

### **D'UNE FAÇON GENERAL ET THEORIQUE :**

#### **BESOINS**

Apporter des réponses adaptées à ses besoins physiologiques

- Espace suffisant
- Nourriture équilibrée et adaptée à horaire régulier
- Dépenses physiques, et activité
- Repos et sommeil

Permettre d'accéder progressivement à une meilleure maîtrise corporelle

- Découvrir, explorer, utiliser toutes les ressources de son corps
- Enrichir ses expériences sensorielles

Permettre de prendre des repères, de mieux maîtriser ses rapports avec le milieu

- Espace : limite et repère physique, géographique
- Temps : régularité des horaires, des durées, des successions...
- Assurer sa sécurité affective, physique et morale

Permettre de connaître, de savoir

- Apporter une réponse à ses questions
- Faire découvrir et agir sur les éléments des milieux qu'il côtoie

Permettre de construire son identité

- Favoriser « être comme », s'identifier à des personnages du monde merveilleux, de l'imaginaire, des animaux, des objets
- Favoriser l'expression, la création avec des supports et des techniques simples et aussi varié que possible
- Favoriser l'imitation de l'adulte, l'identification à l'adulte

Permettre de progresser dans l'élaboration de sa citoyenneté

- Favoriser la rencontre avec l'autre et les autres
- Apprendre le respect et l'écoute de l'autre
- Favoriser les premières initiatives et responsabilités
- Favoriser la relation d'aide

#### **CAPACITE PHYSIQUE :**

L'enfant va acquérir une marche plus assurée.

Il faut encore parfois l'aider à manger, à s'habiller.

Il faut l'essuyer quand il va aux toilettes.

Il peut et veut courir, sauter, grimper

Il peut attraper des objets (gros volume)

Mais il ne peut pas faire une activité physique intense

#### **CAPACITE PSYCHOLOGIQUE : Il a besoin :**

De dormir, de se reposer

De sécurité affective (se sentir rassuré, compris, écouté...), et physique

De s'exprimer (bavardage, questionnement, expression corporelle...)

De satisfaire sa curiosité (Pourquoi ?), son imaginaire

De repères spatio-temporels

Mais il n'a pas conscience de ses limites, du danger



### CAPACITE SOCIOCULTURELLE

- Il n'est pas très sociable. Il a besoin du groupe mais aussi de s'en extraire
- Il est capable d'assimiler les règles de vie
- Il a besoin d'un référent adulte, d'un repère, d'un lien
- Il a besoin de repos
- Il a besoin d'autonomie de faire les choses seules

### ET L'ANIMATEUR DES PETITS

Avec les 3-6 ans, il faut se mettre à leur écoute. L'adulte se doit de faire des efforts d'adaptation.

Il se doit de respecter les rythmes de vie particulier de cette tranche d'âge. Il est plus attentionner le matin et le soir entre 17h et 19h. Il faut donc tenir compte de ces périodes dans la menée des activités.

Les tout-petits disposent d'une capacité de concentration limitée. Il faut penser à alterner des moments d'activités (15-20 mn) avec des temps calmes. Ces temps calmes doivent être proposés et non imposés (prendre un livre, dessiner, joué...). C'est aussi une alternative à l'activité si l'enfant ne souhaite pas participer.

L'enthousiasme, la motivation de l'animateur est importante et entraîne l'enfant dans ce plaisir de réalisation et de jeu.

Le temps du repas et du goûter sont l'occasion d'échanger et de parler de ce qui s'est passé dans la journée, dans la matinée, ce qu'ils ont aimé ou pas. Il est possible de leur donner des petites responsabilités afin qu'ils agissent de façon plus autonome.

A cet âge l'enfant pense beaucoup à jouer mais il est capable de faire des choses sérieuses comme participé à un petit temps d'échanger sur une question précise, participé à l'organisation de ces loisirs...

Le moment de la séparation avec les parents est important car l'enfant est encore très proche de leurs parents. Montrer à l'enfant que papa et maman peuvent rentrer dans le centre et venir voir ce qu'il fait représente pour lui un sentiment de sécurité.

L'animateur doit être patient car le tout petit n'a pas le même rythme que l'adulte.

On est toujours tenté de faire les choses à sa place mais c'est rater l'occasion pour lui d'accéder à sa propre réussite. Il est important de lui apprendre à faire tout seul. Il nous faut favoriser sa progression à son rythme.

L'animateur a là pour servir de repère à sa journée. L'enfant a besoin d'être rassuré et de se sentir en sécurité.

Entre 3-4 ans, l'enfant joue peu avec les autres. Ils sont plus les uns à côté des autres. Les petits sont assez égocentriques : Ils ramènent tout à eux.

Après 4 ans, l'enfant trouve son intérêt à jouer avec les autres (plus d'échange, plus d'imagination à plusieurs...)

A cet âge le rôle de l'animateur est important. Il doit se positionner clairement et fermement (et non pas sous forme de sévérité ou de brutalité !), Il doit adopter une attitude cohérente (ne pas dire OUI ou NON par épuisement)

La constance du cadre est indispensable pour que l'enfant s'y retrouve, et puisse prévoir les réactions de l'adulte dont il est dépendant.

Les échanges affectifs sont nécessaires à cette construction progressive de la "personnalité de l'enfant". Ainsi petit à petit l'enfant acceptera les interdits et passera de la période du "non" à celle du "oui".

Si la tentative de maîtrise de l'adulte sur l'enfant est totale, sans espace de liberté, la personnalité de celui-ci sera écrasée, ou bien il risquera de prolonger cette période d'opposition. Il faut s'adapter à l'enfant, l'accompagner dans la découverte du monde. Créer les conditions favorables à son expérimentation (jeux à son âge, utilisation de ces sens)

"Moi tout seul", l'enfant veut tout faire par lui-même, ce qui engendre facilement une colère ou une crise de larmes s'il n'y parvient pas. De la chaussette qu'il veut mettre tout seul au verre qu'il veut remplir lui-même, tout est prétexte à repousser les limites de ses capacités motrices, et à devenir autonome. Ces étapes correspondent donc aussi à un besoin d'imiter l'autre, notamment l'adulte.

Le petit tente, en se lançant de nombreux défis, de reproduire nos propres actions. Malheureusement, il n'y arrive pas toujours aussi bien qu'il le voudrait...

Tous les actes de la vie quotidienne sont des activités et souvent sont source d'apprentissage.

Le désir d'autonomie est essentiel pour la formation de sa personnalité et il nous faut impulser l'enfant dans cette voie.

L'enfant-type n'est qu'une construction théorique, chaque enfant est différent, unique.

Les conditions de vie de l'enfant, son milieu socioculturel ont une grande importance dans son développement.

L'animateur doit être capable d'observer les enfants pour déceler leurs besoins, les envies, leurs difficultés. Il doit savoir qu'il a une grande responsabilité. S'il commet une erreur, elle aura une répercussion sur le développement de l'enfant.

#### **Accueil des enfants selon leur âge et leur scolarisation : (synthèse réunion DDCS 06/2016)**

L'accueil des enfants scolarisés en ACM est possible pour les enfants d'au moins 32 mois

L'accueil des enfants non scolarisés en ACM n'est pas possible, considérant que par défaut, les conditions d'accueil proposées en ACM ne permettent pas toujours de prendre en compte la spécificité des besoins du très jeune enfant.

Dans des cas particuliers et sur la base d'une demande de dérogation, la PMI et la SDJES peuvent accorder la possibilité d'accueillir des enfants non scolarisés âgés d'au moins 32 mois.

## **LES PLUS GRANDS : 6-8-11 ANS**

Les enfants de cet âge semblent vivre une période paisible et sereine

### **D'UNE FAÇON GENERAL ET THEORIQUE :**

#### **BESOINS**

Apporter des réponses adaptées à ses besoins physiologiques

- Espace assez étendu
- Dépenses physiques, activité d'extérieur
- Repos
- Alimentation équilibrée, variée

Permettre d'acquérir une maîtrise corporelle satisfaisant

- Utiliser et développer ses possibilités physiques : courir, sauter, lancer....

Permettre d'accéder progressivement à une bonne maîtrise de ses rapports avec le milieu espace-temps

- Apprendre à se situer, appréhender les distances et les durées
- Assurer la sécurité physique, affective et morale
- Apprendre à utiliser de vrais outils (marteau, scie, cuisinière...)

Permettre d'acquérir, d'enrichir et de structurer des connaissances

- Découverte de milieux variés
- Expérimentation des milieux : inventer, fabriquer...

Permettre de construire sa personnalité

- En s'exprimant, en jugeant
- En s'identifiant à « des héros aventuriers »

Permettre de progresser dans l'élaboration de sa citoyenneté

- En élaborant des règles simples (jeux, vie, activités...)
- En prenant des initiatives, des responsabilités
- En permettant la coopération, l'entraide, la concertation

#### **CAPACITE PHYSIQUE :**

Acquisition de la latéralisation

Il peut courir, sauter, grimper

Attention plus importante (2 à 3 heures)

Il peut faire une activité physique un peu plus intense

#### **CAPACITE PSYCHOLOGIQUE : Il a besoin :**

De sommeil (9 à 10 heures minimum),

De tenter ses propres expériences et développer un esprit d'analyse

D'observer avant d'agir (moralité autonome)

Il prend conscience de ses limites, du danger

#### **CAPACITE SOCIOCULTURELLE**

De satisfaire ses propres besoins. Il mène une vie individuelle dans un milieu collectif

Il est capable d'assimiler les règles de vie

Il accède à une forme d'autonomie, de socialisation

Il s'identifie à son entourage, à ses héros pour se projeter dans l'avenir

Il a besoin d'échange, d'imagination, de communication, d'émotion

## **ET L'ANIMATEUR DES 6-11 ANS**

A cet âge le rôle de l'animateur est plus subtil. L'enfant est plus autonome et il a besoin de nous moins souvent. C'est une aide plus ponctuelle. Une aide d'accompagnement, de gestion des risques.

L'enfant est attiré par des activités qui mettent en œuvre ses capacités physiques et intellectuelles.

Les échanges affectifs sont toujours nécessaires à cette construction progressive de la "personnalité de l'enfant". L'enfant ressent un besoin plus important de parler de chose et d'autres qui le concerne LUI.

Il joue plus facilement avec ces copains du même sexe. Les jeux se sexualisent. Les rivalités et les luttes sont de plus en plus les bases aux relations avec l'autre mais naissent aussi les grandes amitiés.

L'animateur devra développer chez l'enfant le sens de la solidarité, le partage, la reconnaissance de l'autre, la complicité, la tolérance mais il développera peut-être aussi le chacun pour soi, l'appropriation, l'égoïsme, la rivalité, le rejet de la différence mais c'est pour l'enfant l'occasion de se forger une véritable personnalité.

L'enfant accepte plus facilement le NON à condition de fournir une explication. : PARCE QUE

L'enfant s'oppose de moins en moins à l'adulte. Il recherche surtout à affirmer ces envies, ces idées. Il est important de renvoyer à l'enfant une image positive de lui-même plutôt que de l'inonder de jugement négatif. On peut lui reprocher une attitude, un comportement, un propos car il agit encore de façon spontanée face à une situation. L'important est de lui fournir une explication.

Si on lui interdit de faire quelque chose, il ne faut pas le faire nous même.

Il connaît de plus en plus ses propres limites mais il comprend également les limites qui lui sont imposées.

Il est capable de demander de l'aide à un adulte mais aussi à un camarade. Il n'agit pas tout seul. Il s'exprime en groupe et cherche à développer sa propre personnalité. Il s'autonomise

Il imite de plus en plus les comportements des adultes (surtout ce qu'il n'est pas bien de faire – jeux d'imitation).

Les actes de la vie quotidienne deviennent des tâches de la vie courante qui sont pour lui l'accès aux responsabilités.

Pour les 6-9, l'animateur devra conduire un projet et gérer leur dynamisme.

Les 10-12 souhaitent plus d'autonomie à leur action. Ils sont plus méfiants voir même réticent, sceptique face à une proposition mais ils peuvent après s'y investir de façon importante.

### **CONCLUSION SUR LE PUBLICS ACCUEILLI**

Quelques soit l'âge de l'enfant, il a besoin d'être reconnu en tant que personne à part entière.

Le groupe est un élément moteur dans un projet mais il ne faut pas oublier la personnalité de chaque individu.

Chaque enfant a des rythmes spécifiques. C'est à l'accueil de loisirs de s'adapter à chaque enfant et non l'inverse.

L'activité est une source d'enrichissement. Les enfants savent très bien s'occuper seul, il nous faut donc créer un cadre qui permettra de favoriser des activités riches et variées. Chaque activité, chaque temps de la journée est un élément important dans le développement de l'enfant.

## **12) PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES FAMILLES**

### **LA PARTICIPATION DES ENFANTS**

*« La participation des enfants, c'est le droit, pour les enfants, d'être entendus et d'être associés à la prise des décisions, à la maison, à l'école, dans leur village ou leur quartier, et dans toutes les procédures judiciaires ou administratives qui les concernent ». (Recommandation CM/Rec(2012)2 du Comité des Ministres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans)*

*Article 13 de la CIDE : « L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen au choix de l'enfant. »*

Un enfant qui participe est un enfant qui sera mieux armés pour se protéger, survivre et s'épanouir. Même si le mot enfant nous vient du latin infan qui signifie : « *celui qui ne parle pas* ». Cela n'est pas pour ça que l'on doit conceptualiser l'enfant comme un objet donc « *sois sage et tais-toi !* »

Nous nous devons en tant qu'éducateur de former les citoyens de demain.

Pour cela différents moyens sont mis en place durant les séjours :

#### **LE TEMPS « QUOI DE NEUF »**

Il a lieu le matin avant les activités.

Il permet de réunir l'ensemble des enfants et des animateurs et de faire le point sur :

- l'équipe présente et les nouveaux enfants
- la journée (animations, sorties...)
- les points importants des réunions enfants-animateurs, équipe d'animation et direction
- les décisions prises sur ces temps de réunions

A la fin de ce temps, un temps de parole est donné aux enfants afin qu'il s'exprime.

L'important est de permettre à chacun de s'exprimer face aux autres et ceux quelques soit l'âge

Attention, l'effet d'un grand groupe peut freiner certains à s'exprimer.

#### **LE TABLEAU D'EXPRESSION**

Un panneau disposant de deux colonnes : je propose, je m'exprime, permettent aux enfants, aux animateurs d'inscrire des commentaires tout au long de la journée.

Les points inscrits sont vus lors des réunions enfants-animateurs.

Une réponse peut-être donné le lendemain lors du « Quoi de neuf » ou plus tard après consultation de l'ensemble des personnes concernées.

Il est en tout cas important pour l'équipe de prendre en compte l'ensemble des propositions, des réclamations, des suggestions dans leur planning d'animations.

Aux animateurs de se fixer des limites entre ce qui est négociable ou pas négociable.

#### **LA REUNION ENFANTS-ANIMATEUR**

Elle a lieu en fin de journée avant le goûter.

Elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Un cahier des délibérations est tenu à jour pour les 5-7 et les 8-12 ans

Toutes les décisions prises y sont inscrites. Ce cahier est à la disposition des enfants et des adultes.

Pour les 3-5 ans, un système de tableau (imagé) tenu par les animateurs permet aux enfants de s'exprimer.

L'animateur devra mener ce temps de discussion et permettre à chacun de s'exprimer.

#### **POSITION DE L'ANIMATEUR**

- Favoriser l'expression de chacun : temps de parole, droit à la parole...
- Être à l'écoute des enfants surtout des plus jeunes qui ne savent pas écrire
- S'assurer que la décision prise est collective.

Prendre en compte les différentes propositions afin que les enfants prennent une place dans la vie du centre

#### **LA PARTICIPATION DES PARENTS**

Certes nous accueillons les enfants mais il ne faut pas oublier la place des parents. Comment leur permettre de s'exprimer, d'échanger avec nous.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et nous un maillon d'une chaîne éducative.

Notre structure étant associative et gérée principalement par des parents, il nous semble primordial d'être à leur écoute et surtout de favoriser leur participation.

Dans un premier temps, il est important qu'aient tous les éléments d'information nécessaire pour bien connaître la structure. Le premier accueil est primordial.

Les supports d'information doivent être clairs, adaptés, et mis à jour régulièrement.

La présence d'une équipe permanente permet de créer de bonne condition de confiance et donc d'échange.

Il faut encourager les parents à participer, à s'intéresser aux activités de leurs enfants. Il est important de les impliquer dans la vie associative aux travers des différents temps de manifestation.

Ceux qui se sentiront prêt à aller plus loin pourront rejoindre les instances décisionnelles (conseil d'administration...).

### **13) INFORMATION ET COMMUNICATION**

L'équipe encadrante se doit d'être au plus près des parents c'est à dire en leur permettant d'avoir tous les éléments d'informations nécessaire à la bonne compréhension du fonctionnement de la structure.

Elle se doit d'être disponible pour répondre aux questions et aux interrogations des familles.

Différents moyens permettent aux familles d'être informés :

- Le bureau de la direction est ouvert tous les matins et le mercredi toute la journée.
- Différents points d'affichage extérieurs : entrée du centre de loisirs, panneau d'affichage de la commune, commerçants,
- Plaquette des séjours distribuées dans les écoles
- Presse locale et bulletin municipal
- Site Internet de la commune – Il est prévu la mise en place d'un site pour l'ALSH courant 2012.

Le mercredi et durant les vacances scolaires, un petit temps café du matin permet de prendre le temps avec les parents de discuter. Des petits déjeuners collectifs sont régulièrement organisés.

Au sein des locaux :

- Un tableau mobile est dans le hall du club afin d'informer sur les éléments les plus récent à venir...
- Un panneau d'affichage est à l'entrée des locaux. On y retrouve : les menus, les goûters, les projets d'activités, les plannings de présence, ...
- Un espace associatif permet d'informer sur les statuts, le règlement intérieur, les tarifs, le projet éducatif...

## **14) REGLE DE SECURITE ET SANTE**

Pour tout ce qui est réglementation, encadrement, sécurité, hygiène, activités nous devons nous référer aux instructions et recommandations régionales et départementales mais aussi aux différents codes (civil, pénal, de la route, sport...) qui régissent nos accueils.

Il semble important du fait de notre activité de souligner certain point de la réglementation :

### **Déplacement pédestre en agglomération :**

Il faut :

- utiliser les trottoirs
- traverser sur les passages pour piétons, respect
- respecter la signalisation par feux lumineux là où elle existe

La nuit comme le jour, en cas de visibilité réduite (brouillard, pluie dense...), le groupe (en colonne) doit montrer :

- un feu blanc ou jaune à l'avant
- un feu rouge à l'arrière, tous deux visible à au moins 150 mètres et portés du côté du bord de la chaussée qui est longée

Recommandation :

- un animateur en tête et un autre en fin avec un gilet jaune
- avant chaque traversée de route, deux animateurs se placent chacun d'un côté de la route pour prévenir les véhicules et ne reprendront leur place qu'après la traversée de tout le groupe,
- éviter les routes très fréquentées
- porter, autant que possible, des vêtements de couleurs visibles
- garder à l'esprit que les enfants ont un système de perception moins performant que les adultes et sont enclins à oublier les règles de prudence dès la première distraction
- maintenir une surveillance constante
- sensibiliser les jeunes aux dangers de la route, leur préciser qu'ils ne doivent en aucun cas, traverser à l'arrivée d'une voiture sous prétexte qu'ils ne sont pas du bon côté

### **Déplacement à vélo :**

Vérification du matériel avant chaque départ.

Se munir d'une trousse de pharmacie

Respecter les règles du code de la route

Chaque groupe doit être séparé d'une distance minimum de 50 m.

Circuler en file scindée en rames de 6 ou 7 cyclistes

Utiliser les bandes et pistes cyclables lorsqu'elles existent

Ne jamais circuler à plus de deux de front

Ne jamais laisser une personne seule à l'arrière.

Etre attentif dans les montées et les descentes

Eviter d'emprunter les routes fréquentées

Porter des vêtements de couleurs très visibles ou des brassards lumineux

Groupe de 8 à 10 encadrés par deux accompagnateurs (1 à l'avant et 1 à l'arrière)

Equipement obligatoire de la bicyclette :

Une lumière jaune à l'avant

Un feu rouge à l'arrière

Un avertisseur sonore

Une plaque métallique de propriété

Des freins efficaces

Equipement que nous souhaitons obligatoire : un **casque**



## **Baignades en piscine**

Le responsable du groupe doit :

- signaler la présence de son groupe au responsable de la sécurité de la piscine ou de la baignade en remettant une fiche de présence.
- se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité
- prévenir le responsable de la sécurité ou de l'organisation des sauvetages et des secours en cas d'accident

## **Conditions d'encadrement**

Au minimum : 1 animateur dans l'eau pour 5 enfants de – 6 ans

: 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de + 6 ans

## **Santé et hygiène**

L'hygiène est indispensable pour le bien être de chacun. L'équipe éducative doit mettre en place des règles d'hygiène (lavage des mains...) et être à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer les enfants.

Les numéros de téléphone d'urgence sont affichés dans le bureau de la direction et mis dans chaque trousse de secours.

Chaque référent de groupe devra en début de semaine préparer les fiches sanitaires de liaison de son groupe et ainsi prendre connaissance de chaque enfant. Ces fiches seront classées dans une pochette qui suivra le groupe toute la semaine. En fin de semaine, le référent de groupe remettre les fiches dans le classeur.

Des trousses à pharmacie sont mise à jour par la direction ou son adjoint et disponible dans la Tisanerie. Elles devront être prises pour chaque sortie.

Une pharmacie centrale est installée dans la Tisanerie et permettra de faire les soins sur place.

Tous les soins devront être inscrits dans le registre d'infirmerie. Celui-ci devra être contre signé par la direction.

L'équipe d'animation s'engage en cas d'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé et de handicaps :

- à favoriser au mieux son intégration en lui donnant autant que possible tous les moyens pour agir, vivre et participer avec les autres enfants.
- à prendre connaissance des informations fournies par la famille sur les besoins spécifiques afin de créer les conditions les plus favorables pour l'accueil de l'enfant.
- à transmettre à la direction, à la famille tout élément qui lui semble important à communiquer.

## **Plan Canicule – Alerte orage**

Chaque année, la préfecture nous informe sur la procédure à suivre en cas de plan canicule

## 15) OBJECTIFS ET MOYENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

**OBJECTIF GENERAL : DONNER LA POSSIBILITE AUX ENFANTS D'EVOLUER DANS UN CADRE DE VIE DIFFERENT DE LA FAMILLE ET DE L'ECOLE EN METTANT EN ŒUVRE DES ACTIONS EDUCATIVES PENDANT LEURS TEMPS LIBRE**

Orientations éducatives de l'association	Objectifs pédagogiques de l'équipe	Moyens permettant de les mettre en oeuvre	Indicateur d'évaluation
<b>INSTALLER UN CADRE DE VIE BIENVEILLANT</b>			
Assurer un accueil adapté auprès des familles et des enfants	Prendre le temps de rencontrer et d'informer les familles	<p>Créer des points d'informations repérables et mis à jour</p> <p>Créer des outils de communications : site internet, flyer, affichage, transmission direct, mot d'information</p> <p>Rendre l'espace famille accessible afin qu'il puisse devenir un vrai outil de suivi pour les familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils connaissent les adultes</li> <li>• Ils connaissent les lieux</li> <li>• Ils connaissent les règles pré-établies</li> <li>• Ils sont informés des projets en cours</li> </ul>
	Tenir compte de leur besoin et attentes	Organiser des sondages ponctuels sur différentes périodes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sondage organisé sur la période</li> <li>• Nombre de retours nécessitant une réponse</li> </ul>
	Aménager les lieux	<p>Rendre les différents lieux rassurants, conviviaux, adapté aux âges</p> <p>Assurer la sécurité du public accueilli</p> <p>Utiliser du matériel aux normes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sondage réalisé</li> <li>• Nombre de formation sécurité faite</li> </ul>
Construire un cadre structurant qui permet à chaque enfant de le comprendre dans le respect de son rythme et de ses besoins	Mettre en place des espaces	<p>Adapté les espaces aux âges et aux besoins spécifiques des enfants</p> <p>Rendre les espaces accessibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'aménagement mis en place</li> <li>• Nombre de réorganisation d'espace</li> <li>• nombre d'espace mis en place selon les</li> </ul>

		<p>Organiser le fonctionnement des espaces avec les enfants</p> <p>Organiser les espaces collectifs</p> <p>Faire participer à l'aménagement et la décoration de l'accueil de loisirs</p>	<p>besoins des enfants</p>
	<p>Impliquer les familles</p>	<p>Inviter les familles sur des temps forts</p> <p>Tenir compte de leurs compétences, savoir-faire</p> <p>Les intégrer à des projets spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de temps forts</li> <li>• Nombre d'implication de parents dans des projets ou animations</li> <li>• Nombre de transmission de compétences</li> </ul>

« *Nous autres, éducateurs, nous devons donner aux enfants le moyen d'explorer toutes sortes de possibilités en eux-mêmes et dans le milieu, organiser ce milieu de manière qu'à peu près tous les besoins des enfants y trouvent satisfaction, et de considérer que notre rôle est de veiller à ce que les besoins de l'enfant soient satisfaits, et non à ce qu'il devienne l'individu particulier que nous avons en tête* » WASHBURNE in Cousinet, *L'Éducation Nouvelle*

« *La plus utile règle de toute l'éducation ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre* ».Jean-Jacques ROUSSEAU

Favoriser le développement et la construction de la personnalité			
Stimuler les divers modes d'expression de l'enfant par le biais de la parole, du corps, de l'art et du langage	Mettre en place des animations et activités culinaires	Organiser chaque mois le temps des anniversaires Prendre en compte l'agenda annuel pour faire découvrir des saveurs (semaine du goût, épiphanie, chandeleur...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Est-ce que chaque mois a été organisé les anniversaires</li> <li>● Nombre d'évènements mis en place</li> <li>● Nombre de projets spécifiques - lesquels</li> </ul>
	Développer l'ouverture culturelle	Développer une culture artistique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre aux enfants de créer</li> <li>- vivre des expériences liées au théâtre vivant</li> <li>- permettre la découverte d'un art ou d'une pratique</li> <li>- organiser des temps de présentation des oeuvres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'activités artistiques / expression organisées.</li> <li>● Nombre d'enfants aux activités</li> <li>● Diversité des pratiques abordées</li> <li>● Nombre d'artistes découverts</li> <li>● Nombre de créations d'enfants</li> <li>● Rôle des enfants dans ces créations</li> <li>● Nombre de créations, spectacles, expositions</li> </ul>
	Permettre aux enfants d'initier eux-mêmes des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des temps d'échange et de discussion.</li> <li>- Accompagner les enfants et prendre le temps de préparer l'activité avec eux</li> <li>- Organiser les espaces et le matériel en fonction du besoin</li> </ul>	

	Permettre d'intégrer la démarche scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eveiller la curiosité et répondre aux questions qu'ils se posent</li> <li>- Proposer des temps d'animations impliquant les différentes étapes de la démarche : but, hypothèses, expérimentations, résultats, conclusion</li> </ul>	
	Favoriser la pratique du jeu, des sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles du jeu, fair-play, respect des consignes, respect de l'autorité (arbitre)</li> </ul>	
Respecter les différences, les rythmes, les envies et les besoins de chacun tout en stimulant l'expérimentation	Définir un rythme d'activité pour avoir un repère de temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir une cohérence de planning en fonction des évènements de l'année en tenant compte des animations déjà faite</li> <li>- Planifier et organiser les différents temps (matin, soir...)</li> <li>- Pouvoir continuer et finir son activité</li> </ul>	
	Avoir une diversité d'activité pour ne pas avoir cette sensation de déjà fait	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire les animations en lien avec les enfants.</li> <li>- Anticiper les demandes et envies afin de gérer les stocks et achats</li> <li>- Mettre en place des espaces pour les enfants qui ne veulent rien faire</li> </ul>	

Favoriser la découverte de soi à travers des activités individuelles mais également collectives	Permettre une diversité de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres inter-centre</li> <li>- Participer à des évènements collectifs locaux</li> <li>- Etre un lien entre les écoles et les familles</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de rencontres inter centres</li> <li>● Nature des échanges entre enfants lors de ces rencontres</li> <li>● Nombre d'enfants ayant participé à ces échanges.</li> </ul>
	Favoriser la découverte des médias	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser à différents types de médias (web radio, journal...)</li> <li>- Développer l'esprit critique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les enfants savent différencier les différents types de médias.</li> <li>● Ils sont sensibilisés aux objectifs propres aux différents médias.</li> <li>● Ils construisent des projets avec des contenus type journalistique ou médiatique (projet vidéo)</li> <li>● Ils analysent leurs pratiques</li> </ul>
	Mettre en place des temps de rencontres et d'animation intergénérationnelles	Organiser avec d'autres acteurs locaux des animations intergénérationnelles : maison de retraite, crèches, REAAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de sorties à la maison de retraite</li> <li>● Nombre de projets mis en œuvre</li> <li>● Nombre de rencontre avec la crèche</li> <li>● Nombre d'actions dans le cadre du REAAP</li> </ul>

**« Toute la valeur de l'éducation réside dans le respect de la volonté physique, intellectuelle et morale de l'enfant. Il n'y a de véritable éducation que si on laisse à l'enfant la direction de son propre effort... Le vrai éducateur est celui qui, parfois même contre ses propres idées et volontés, soutient l'enfant et le développement de ses énergies... »**

**« On n'hérite pas la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry**

<b>Favoriser le Vivre Ensemble dans un collectif où la place de chacun est reconnue et respectée</b>			
<p>Construire le groupe ensemble et accompagner l'enfant dans l'acceptation des règles qui le régissent</p>	<p>Définir un cadre et des règles collectives</p> <p>Définir la notion de respect</p>	<p>Mettre en place un règlement de vie collectif</p> <p>Créer des supports avec eux</p> <p>Mettre en place des chartes de vie pour différents temps collectif (repas, goûter)</p> <p>Favoriser des jeux de rôles dans lesquels des valeurs importantes prennent place comme le respect et la politesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de règlement de vie et de chartes mis en place</li> <li>• Nombre de modification apportée</li> <li>• nombre de jeux de rôles mis en place.</li> <li>• Est-ce que cela a produit un changement d'attitude ?</li> </ul>
	<p>Assurer la sécurité morale, affective et physique de l'enfant</p>	<p>Avoir un taux d'encadrement suffisant pour avoir un temps d'accueil de qualité</p> <p>Mettre en place des protocoles en cas de plans particuliers (Vigipirate, pandémie...)</p> <p>Avoir une bonne transmission des informations concernant les enfants (problèmes médicaux, PAI...)</p> <p>Avoir une rigueur dans la surveillance</p> <p>Connaitre les règles d'hygiène élémentaires</p> <p>Prévenir des comportements à risques</p>	<p>Nombre d'animateurs périscolaire</p> <p>Est-ce que des protocoles sont mis en place</p> <p>Sont-ils mis à jour et accessible à tous</p> <p>Est-ce que des outils de transmission ont été mis en place</p>

	Associer les enfants à la mise en place et au rangement du matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir des espaces d'activité bien organisé afin de permettre une certaine autonomie de l'enfant</li> <li>- Procurer un matériel adapté et en quantité suffisante</li> <li>- Mettre en place une bonne gestion du matériel avec les enfants.</li> </ul>	
Permettre à l'enfant de comprendre que le groupe peut être une force	Donner une place à chacun et lui permettre de s'intégrer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les enfants à l'intégration d'un nouveau (visite locaux, explication du fonctionnement...)</li> <li>- Associer des acteurs extérieurs afin d'aider à l'intégration d'enfant ayant des particularités (allergie, handicap...)</li> <li>- Sensibilisations aux handicaps</li> </ul>	
	Mettre en place des actions de sensibilisation autour des Droits de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la convention internationale des droits de l'enfant</li> <li>- Organiser des actions d'animation le 20 novembre de chaque année</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les enfants savent citer plusieurs de leurs droits</li> <li>● Nombre d'enfants participants aux activités mises en place</li> <li>● Les enfants connaissent la convention internationale des droits de l'enfant</li> </ul>
	Mettre en place différents temps au cours de la journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir des temps privilégiés durant les temps informels : repas, goûter...</li> <li>- Avoir des temps qui engage la discussion</li> <li>- Permettre la prise de parole de manière publique ou plus restreinte</li> <li>- Donner des fonctions importantes aux enfants dans la vie quotidienne ou dans les jeux</li> </ul>	



« L'enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement » Célestin FREINET

Transmettre des valeurs éco-citoyennes			
<b>Sensibiliser aux enjeux écologiques</b>	Définir des animations éco-citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trier les déchets : défi, point recup...</li> <li>- Economiser le matériel et éviter le gaspillage</li> <li>- Récupérer les matériaux et organiser une régis matériels</li> <li>- Gérer les espaces : lumières, eau, chauffage</li> <li>- Sensibiliser les enfants à l'aide de jeux ou d'action citoyenne</li> <li>- Mettre en place des animations nature</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de projets spécifiques</li> <li>● Evolution des dépenses fournitures</li> <li>● Nombre d'animations et création de jeux ont été mis en place</li> <li>● Est-ce que le potager vit</li> </ul>
<b>Favoriser l'implication et la participation des enfants</b>	Encourager les idées et les initiatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des temps ou espaces d'expression où l'enfant pourra exprimer ces envies</li> <li>- Développer les projets d'accompagnement où l'animateur se positionnera en temps qu'accompagnateur, personne ressource.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de projets d'enfants</li> <li>● Nombre de projets accompagnés</li> <li>● Rôle des enfants dans ces projets</li> <li>● Nombre d'intervention des animateurs</li> <li>● Nombre de modifications des règles de vie</li> <li>● Nombre d'enfants et d'adultes associés à cette modification</li> </ul>
	<p>Mettre en place des espaces d'échanges et de confrontation d'idée</p> <p>Permettre à l'enfant de solliciter des temps de parole</p>	<p>permettre à l'animateur ou le directeur d'être disponible pour écouter l'enfant.</p> <p>Pouvoir noter les idées ou les temps de paroles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les enfants prennent la parole au cours des temps organisés</li> <li>● Nombre de prises de paroles</li> <li>● Nature des prises de paroles</li> <li>● Les enfants sollicitent les adultes oralement</li> <li>● Après les activités, des temps d'évaluation sont organisés.</li> </ul>

	Créer des outils pour permettre les temps de paroles	Mettre en place différents moyens d'expression : - mur d'expression - boîte à idée  Mettre en place des temps de paroles : - quoi de neuf - bilan de la journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'outils mis en place durant l'année</li> <li>● Nombre de points abordés sur les temps de parole, ou outils d'expression</li> <li>● Nombre et nature des sujets abordés au cours temps de parole</li> </ul>
--	--	---	---

Il ne faut pas oublier que certains enfants viennent parfois sur plusieurs années et qu'il serait dommage que le fonctionnement de nos différents accueils soit trop rigide, trop organiser, trop planifier d'où l'importance d'être proche des envies et des demandes de nos jeunes.

Il faut que l'enfant se sente bien quelques soit les moments où il est présent et qu'il puisse s'épanouir tous au long de l'année.

## **16) CHOIX PRIORITAIRES A INTEGRER AUX PROJETS D'ANIMATIONS**

Des temps forts se mettront en place afin que l'ensemble du centre se retrouve sur la thématique ou un projet particulier

Ces temps forts peuvent être en lien avec les événements du calendrier (noël, fêtes des mères et des pères, pâques...), avec des dates particulières (carnaval, halloween, journée nationale...)

### APPROCHE EDUCATIVE :

Permettre d'informer, de sensibiliser, d'animer, d'éduquer notre public (nos jeunes mais également sa famille)

Tous les savoirs et toutes les sciences peuvent servir à la mise en pratique d'un projet ou d'un thème

Prendre en considération les approches sensorielle, artistique, comportementale, scientifique. Elles impliquent les participants à l'action et donc à leurs mises en œuvre.

Nous essayerons de rencontrer des professionnels intervenants ou ayant une démarche liée au projet.

Certain thème sont abordés dans les écoles d'après le programme de l'éducation nationale mais il me semble important de l'aborder aussi autrement aux travers d'animation, d'intervention. De plus, c'est un excellent support à la discussion, à la réflexion, à la participation de soi-même et des autres.

Un temps fort ou une action à long terme devra permettre de donner un sens aux projets.

La menée à bien des animations se fera également par la connaissance de l'animateur aux techniques d'animations utilisées, à ses savoirs

## **17) EVALUATION DES PROJETS**

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet devront être évalués tout au long du séjour.

L'objectif est :

- de proposer des évolutions, de trouver des solutions à des situations.
- de vérifier les fiabilités, la pertinence des objectifs fixés et l'articulation entre les différents projets
- d'analyser le fonctionnement de la structure.

### **► LA MISE EN PLACE D'UNE REUNION PAR SEMAINE.**

Elles servent aussi bien à préparer des projets ou des grands jeux qu'à donner son avis sur l'organisation de l'accueil ou faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants ou les animateurs ou bien avec l'équipe de direction.

### **► LA MISE EN PLACE D'EVALUATIONS INDIVIDUELLES.**

Ce sont des temps de rencontres et d'échanges entre la directrice et l'animateur, afin de faire un bilan de son intervention.

### **► LA MISE EN PLACE D'UN SUIVI DE FORMATION POUR LES STAGIAIRES Bafa.**

Il s'agira de réunions entre la directrice et le stagiaire afin d'évaluer son intervention et ses pratiques

### **► LA MISE EN PLACE D'UNE REUNION DE BILAN GENERAL**

Elle servira à faire le bilan général de l'année ou du séjour et d'émettre des propositions pour le reste de l'année.

Elle permettra à la directrice d'évaluer plus précisément le contenu du projet pédagogique et de le réajuster pour améliorer le fonctionnement sur l'année et pour l'été suivant.

### **LE PRINCIPE DE L'EVALUATION :**

- 1/ A partir d'un contact, d'un diagnostic, choisir un objectifs mesurables  
Faire découvrir des activités diversifiées, enrichissante et éducatives
- 2/ Définir des indicateurs de réussite pour mesurer l'atteinte des objectifs  
Nombre de nouvelles activités mise en place  
Nombre de jeunes ayant participer à chaque activité
- 3/ Définir la manière dont les informations vont être recueillis et analysés  
Fiche de projet, tableau de participation, enquête ou questionnaire....

### **ANNEXE :**

**FICHE EVALUATION**

Une évaluation des objectifs fixés par l'équipe devra être régulièrement mise en place.

CRITERE D'EVALUATION	OUI	NON	EVOLUTION

## **FICHE DE PROJET**

**DU :** \_\_\_\_\_

Situation initiale :

Animateur :

Tranche d'âge :

Effectif prévu :

Réel :

Objectif du projet :

Objectif d'animation :

- 
- 
- 

Démarche :

Préparation du projet :

Le projet au fil des jours :

Critères d'évaluation : (être capable, devra pouvoir....)

- 
- 
- 

Bilan du projet :



